
N° 4 | 2023

L'accès à l'alimentation durable en démocratie : quelles perspectives pour le travail social ?

Accès aux droits et accès à l'alimentation

De l'aide alimentaire comme levier pour l'accès aux droits, à l'accès à l'alimentation reconnu en tant que droit

Magali RAMEL

Édition électronique :

URL : <https://articulations.numerev.com/articles/revue-4/619-acces-aux-droits-et-acces-a-l-alimentation>

DOI : numerev_2168

ISSN : 2728-834X

Date de publication : 02/11/2023

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : RAMEL, M. (2023) Accès aux droits et accès à l'alimentation .
Articulations, (4). https://doi.org/10.34745/numerev_2168

L'accès à l'alimentation n'est pas reconnu parmi les domaines des droits fondamentaux protégés par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. L'article 1 de cette loi reconnaît que « La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. Le nouveau fondement de l'approche juridique de la pauvreté est donc clairement affirmé : elle se fonde sur la sauvegarde des droits fondamentaux que la pauvreté et l'exclusion qui en résultent, sont de nature à menacer. Toutefois, l'alimentation n'est pas recensée dans les domaines listés par cet article alors même que le droit à l'alimentation est un droit reconnu et protégé en droit international, parmi les droits économiques sociaux et culturels. Plus encore, les réponses sociétales face aux situations de précarité alimentaire en France continuent de décliner l'approche historique de la pauvreté, via le secours alimentaire. Cet article se propose de regarder de près l'accès à l'alimentation.